

Objectifs de la formation :

- Être capable d'intégrer efficacement les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans les stratégies d'investissement et de gestion d'actifs
- Être en mesure de concevoir et mettre en œuvre des initiatives écologiques innovantes dans le secteur immobilier
- Analyser et anticiper les évolutions réglementaires et les attentes du marché en matière de responsabilité sociétale

Pour le public immobilier bancaire et conseillers en gestion de patrimoine : permet d'obtenir les heures de formation justifiant des compétences indispensables pour le renouvellement des cartes d'agent immobilier dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Cette carte est indispensable à l'exercice de l'activité d'agent immobilier, syndic, administrateur de biens, marchands de listes ainsi que le public bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine indépendants.



Public concerné :

Toute personne qui travaille dans l'immobilier (agents immobiliers, gérants, directeurs, négociateurs, commerciaux, agents mandataires, vendeurs, VRP, consultants) et toute personne qui effectue de la prospection et/ou est amenée à développer, suivre et fidéliser une clientèle. Mais aussi toute personne qui commercialise des actions ou des parts de sociétés immobilières (tout le personnel bancaire et les conseillers en gestion de patrimoine). Également les salariés, demandeurs d'emploi ou toute autre personne en reconversion et qui souhaite travailler avec des entreprises publiques et privées afin de pouvoir obtenir des subventions de l'État ou des organismes collecteurs.

Les informations pratiques :

Durée de la formation : 7h sur 1 jour

Prérequis : Aucun

Dates : à définir

Lieu : à définir

Modalités et délais d'accès : Formation en Intra de 1 à 12 participants maximum.

Un délai d'un mois sera nécessaire entre la demande client et la mise en œuvre de la session ou du planning des sessions sur l'année. L'inscription peut se faire 1 jour avant le début de la session sans subrogation d'OPCO* pour les formations Intra. La formation démarre à la signature de la convention* et les dates sont convenues en accord avec le client. *Nota : En cas de subrogation auprès d'un OPCO, un délai supplémentaire sera accordé pour le démarrage de la formation en attendant l'accord de prise en charge

Tarif présentiel en Inter : 750€ HT soit 900€ TTC par personne

Tarif distanciel en Inter : 650€ HT soit 780€ TTC par personne

Tarif Intra de 1 à 8 pers : nous consulter pour obtenir un devis

Tarif Intra au-delà de 8 pers : nous consulter pour obtenir un devis

L'encadrement

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique
entourée d'une équipe de
professionnels vous permettant
d'aborder toutes les situations de
l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail : contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier
depuis 14 ans, diplômée de l'ICH
(Institut de la Construction et de
l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers d'un
questionnement tout au long de la
formation.

Evaluation de la formation par un QCM
pour mesurer l'atteinte des objectifs avec
un taux de bonnes réponses au minimum
de 70%, une appréciation globale de la
formation permettra aussi de valider la
formation même si vous n'avez pas atteint
70%.

Evaluation à chaud par questionnaire sur
le niveau de satisfaction,
Moyenne obtenue 9,6/10 pour 165
stagiaires et 2278 heures de formation
dispensées sur 2022/2023



Programme de la formation :

Formule :

- Présentiel / Distanciel
- Accessibilité : En fonction du handicap du stagiaire, nous étudierons les éventuels aménagements spécifiques qui pourront être étudiés en collaboration avec le stagiaire (outils, rythmes, ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé)
- Les + de la formation : Permet de valider les heures de formation obligatoire dans le cadre de la loi Alur (conforme au décret n°2016-173 du 18 février 2016).

Méthode pédagogique :

- Pédagogie interactive : Exposés et exercices en sous- groupe, les études de cas peuvent être construites à partir des informations transmises par les participants. Tout au long de la formation des questions sont posées à l'ensemble des participants pour mesurer le niveau d'acquisition.
- Au redémarrage de la session, un feed back doit-être effectué par rapport à la session précédente.
Remise d'un support de la formation au participant en fin de formation.

Programme sur 1 Jour :

1) Tour de table

Présentation du programme

Tour de table

Règles de vie

QCM de positionnement

2) Promotion des investissements ESG :

Créer une plateforme numérique qui analyse les actifs en fonction des critères ESG et offre des recommandations aux investisseurs.

Intégrer des outils de suivi des performances ESG des entreprises, permettant aux investisseurs de surveiller les progrès réalisés.

Organiser des ateliers et des séminaires pour sensibiliser les gestionnaires d'actifs à l'importance des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

3) Initiatives écologiques :

Développer un programme éducatif axé sur la réduction de l'empreinte écologique des entreprises, en leur fournissant des outils pratiques pour adopter des technologies plus vertes.

L'encadrement

Isabelle Marquant,

Responsable Pédagogique
entourée d'une équipe de
professionnels vous permettant
d'aborder toutes les situations de
l'immobilier.

Tél : 03 74 09 91 14

E-mail : contact@eurobail-formation.fr

Également agent immobilier
depuis 14 ans, diplômée de l'ICH
(Institut de la Construction et de
l'Habitat).

Modalités d'évaluation :

Evaluation sommative au travers d'un
questionnement tout au long de la
formation.

Evaluation de la formation par un QCM
pour mesurer l'atteinte des objectifs avec
un taux de bonnes réponses au minimum
de 70%, une appréciation globale de la
formation permettra aussi de valider la
formation même si vous n'avez pas atteint
70%.

Evaluation à chaud par questionnaire sur
le niveau de satisfaction,
Moyenne obtenue 9,6/10 pour 165
stagiaires et 2278 heures de formation
dispensées sur 2022/2023



Immobilier

Mettre en place un système d'optimisation énergétique dans les
bâtiments d'entreprise, par exemple en installant des capteurs
intelligents pour gérer la consommation d'énergie.

Collaborer avec différentes institutions pour financer et soutenir des
projets de reforestation ou de protection de la biodiversité.

4) Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) :

Créer un programme qui valorise les initiatives sociales des
entreprises, comme l'égalité des chances, la diversité et le bien-être
des employés.

Élaborer des rapports transparents et accessibles qui mesurent l'impact
sociétal des entreprises en fonction de leurs activités.

5) Test de positionnement des acquis

QCM

6) Bilan de la formation

Tour de table